



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rapport volontariat et recrutement des volontaires sapeurs-pompiers

Question écrite n° 40785

Texte de la question

M. Fabien Matras interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'assouplissement des mesures de recrutements des volontaires sapeurs-pompiers afin de créer un choc de recrutement. Le 23 mai 2018, M. le député remettait au ministre de l'intérieur le rapport volontariat et ses 43 propositions visant à structurer et maintenir le volontariat sapeur-pompier dans la durée. Ce rapport était le résultat de plusieurs mois de travail de la mission volontariat. Il faut saluer l'engagement du Gouvernement qui a mis en place la majeure partie de ces propositions dans le plan d'action volontariat 2019-2021, comme l'assouplissement des procédures de visite d'aptitude médicale mais il s'agissait de généraliser le transfert de dossier médical lorsqu'un SPV bénéficie d'un double engagement. Toutefois, ce rapport proposait surtout de créer un choc de simplification dans l'organisation du recrutement en ne faisant plus de l'incendie le principe dans le recrutement des sapeurs-pompiers volontaire. Il s'agissait en effet de structurer le recrutement autour du secours d'urgence à personne, qui représente aujourd'hui environ 80 % des interventions, pendant les trois premières années d'engagement. Cette restructuration permettrait ainsi d'attirer de nombreuses personnes qui souhaitent s'investir pour la collectivité, alors qu'elles souffrent parfois de déficiences pouvant les rendre inaptes médicalement pour l'exercice du feu, mais qui pourraient néanmoins pratiquer le secours d'urgence à personne. Ainsi, Il l'interroge pour savoir quelles sont les solutions mises en places par le Gouvernement pour la concrétisation des propositions du rapport volontariat, d'une part, ainsi que la possibilité d'un assouplissement des conditions de recrutement structuré autour de la filière secours d'urgence à personne, d'autre part.

Données clés

Auteur : [M. Fabien Matras](#)

Circonscription : Var (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40785

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 novembre 2021

Question publiée au JO le : [24 août 2021](#), page 6431

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)